

Numéro Spécial

EL Handassa watania

Revue éditée par l'Association des Ingénieurs de l'Ecole Mohammadia - Edition Décembre 2010

Maroc Numeric 2013: *un an après*

Casablanca, le 30 octobre 2010



Programme

de la journée d'étude

Maroc Numeric 2013 : un an après

Matin

9H00-12H30

Modérateur : Mme Farida Moba

- > Accueil des participants 9H00-9H30
 - > Mot du président de l'AIEM 9H30-9H45
Mr Mohamed Rabie Kblie
 - > Mot du président de la CGEM 9H45-10H00
Mr Mohamed Horani
 - > Le rôle du développement des infrastructures Télécom dans Maroc Numeric 2013 10H00-10H15
Mr Azdine El Mountassir Billab, Directeur Général de l'ANRT
 - > Tendances de l'économie numérique à travers le monde 10H15-10H45
Mr Jerome Brun, du groupe ATOS Origin
- Pause café** 10H45-11H00
- > Mot du Ministre de l'industrie et commerce: Maroc Numeric 2013 – Bilan des réalisations un an après 11H00-11H30
Mr Ahmed Reda Chamî
 - > La Dématérialisation présentation et cas d'usage 11H30-12H00
Mr Omar Tantaoui d'ATEXO
 - > Débat 12H00-12H30
 - > Signature Convention entre l'AIEM, Maroc Télécommerce et le Centre Monétique Interbancaire

Déjeuner

12H30-14H00

Après-midi

14H30-17H00

- > Tables rondes 14H00-16H30
Modérateur : Mme Farida Moba
 - + Atelier 1 – Financement TIC 14H00-15H15
- » Thèmes : Financement des SSII et des projets innovants NTIC 15H15 - 16H30
Mme Latifa Echihabi – Directeur Général ANPME
Mr Dguig - Président APEBI
Mr Trabelsi - Président Directeur Général CASANET
Mr Hanouf – Directeur Général MEDZ – CDG
Mr Issami - Expert en financement des grands projets, au sein de CDG Capital.
 - + Atelier 2 – Développement du commerce électronique
- » Thèmes : Technologies, Législation, infrastructure, Sécurité
Mme Mounia Bousetta – Secrétaire d'état au Ministère du Commerce et de l'Industrie
Mr Mohamed Said Tabiri - Directeur Général FNT
Mr Ismail Bellali - Directeur Général Adjoint CMI
Mme Samira Gourroum - Directeur Business Développement MTC
Mr Soufiane Idrissi Kaitoumi - Directeur Général APEBI
Mr Fouad Zaidi – Directeur Développement et planification Poste Maroc
- > Lecture de recommandations 16H30 - 16H45
- > Mot de clôture
Mme Mounia Boucetta, membre du Conseil de l'AIEM

Comité d'organisation

Adnan OUAZZANI
Fadil RHOULAM
Mohamed SMOUNI
Driss MELHAOUI
Hassan AYADI
Abdelouahed JAMBARI
Rachid ELHABI
Mounir TRIFESS

Comité scientifique

Fouad ZAIDI
Mohammed BELMAJDOUB
Mohammed HASSI RAHOU
Abderrahim DAHBI
EL GRAINI Belhaj

Responsable de la rédaction

Mohammed Amine AOULI

Directeur

Mohamed Rabie Khlie

Fondateurs d'El Handassa

Mohamed Bachiri
Ramdane Khalid
Mohamed Mostafa Menouni
Driss Melhaoui (Hamri)
Mohamed Bastos
Mokhtar Bzioui

Conception & Réalisation

Fast Services

El Handassa Lwatanya est une revue éditée par l'AIEM, Association des Ingénieurs de l'Ecole Mohammadia

Dépôt légal

N°23/1982

AIEM - BP 11039 Rabat Agdal
Tel/Fax : 0537 77 00 14
Mail: secretariataiem@yahoo.com
Site Web : www.aiem.ma

Galerie Photos P.05

Interventions P.11

- Mot du président de l'AIEM P.12
- Bilan du programme Maroc Numeric 2013 P.16
- Mot du président de la CGEM P.24
- Rôle du développement des infrastructures télécom dans le programme Maroc Numeric 2013 P.28
- Perspectives du développement des E-services P.32
- Dématérialisation des procédures P.26

Ateliers P.41

- Financement TIC P.42
- Développement du commerce électronique P.44

Convention P.47

Présence P.53



PRODUCTIVITÉ
INFORMATISATION

ORGANISATION

COMPÉTITIVITÉ

COMPOSEZ LE CODE
MOUSSANADA



Vous êtes dirigeant d'une PME et vous souhaitez améliorer la productivité et renforcer la compétitivité de votre entreprise, **adhérez au programme Moussanada** de l'ANPME.

Quel que soit le secteur dans lequel vous opérez, **Moussanada** vous offre :

- Un large choix de services répondant à vos besoins : stratégie, organisation, productivité, commercial, marketing, ressources humaines, systèmes d'information, ... ;
- L'accès à un réseau d'expertise pré-qualifié et d'intégrateurs / éditeurs de systèmes d'information ;
- Un accompagnement personnalisé pour la facilitation de vos démarches et la réalisation de vos objectifs ;
- Un soutien financier conséquent.

Moussanada prend en charge **60% du coût** des actions à hauteur de **600 000 Dhs** pour les prestations de services et **400 000 Dhs** pour l'acquisition et l'implémentation des systèmes d'information, soit un soutien financier pouvant atteindre **1 million de Dhs**.

Pour toute information complémentaire, consultez le site web de l'Agence : www.anpme.ma

Banques partenaires



ANPME

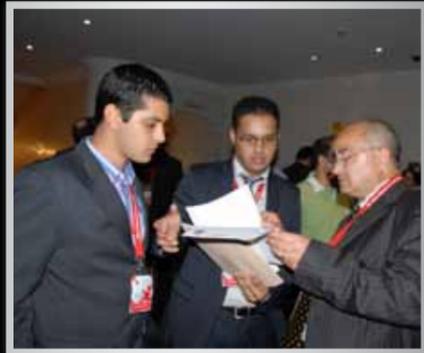
Promoteur de votre
compétitivité



Info Centre
0537 26 26 25



Galerie Photos







SOLUTIONS ET SERVICES TECHNOLOGIQUES SUR LES CINQ CONTINENTS

Nous sommes une société mondiale spécialisée dans la technologie, l'innovation et le talent, leader des solutions et services à valeur ajoutée pour les secteurs du transport, de l'énergie et de l'industrie, des administrations publiques et de la santé, des services financiers, de la sécurité et de la défense, ainsi que des télécommunications et des médias.

30.000 professionnels. Projets dans 100 pays.
ME 500 d'investissement dans la R & D + I.

Indracompany.com



Interventions



Mot du président de l'AIEM

Mohamed Rabie Khlie

Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies,

Honorable assistance,

Chers collègues,

Il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter la bienvenue à cette journée débat, organisée par l'Association des Ingénieurs de l'Ecole Mohammadia, en partenariat avec notre Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, autour de l'un des chantiers structurants et d'actualité de notre pays, à savoir « Maroc Numeric 2013 ».

Le choix d'une telle thématique s'explique par l'importance que le secteur des technologies d'information revêt universellement, en tant que levier de taille de développement des nations et porteur d'avenir. D'ailleurs, la dernière décennie a connu une révolution, qui continue à marquer l'histoire de l'humanité, créant ainsi un nouvel espace qui ne cesse de métamorphoser notre vie quotidienne, sous ses différents aspects dont le social, le culturel et l'économique. Bien plus, il s'est traduit par la dématérialisation de l'information, impliquant de nouvelles relations d'ordre en matière de célérité, partage de l'information et sécurité.

Cet espace a créé une nouvelle économie de savoir qui contribue à hauteur de 7% au PIB mondial, assure plus de 60% des emplois dans le monde industrialisé, et draine près de 25% en terme de croissance mondiale. Une telle performance n'a pas manqué d'influencer significativement la configuration industrielle des pays, à travers une nouvelle géographie des zones de production, soutenue entre autres par l'effet de la mondialisation découlant, elle-même, de cette grande révolution numérique.

De sa part, le Maroc ne pouvait que s'inscrire dans cette mouvance internationale, d'autant plus qu'il a connu historiquement, notamment à travers sa communauté d'ingénieurs, ses premiers ordinateurs depuis les années 40. Rappelons au passage que nos grandes écoles n'ont cessé de s'approprier, au fil des années, cette technologie et marquer ainsi un saut qualitatif en la matière.

C'est dire que depuis l'apparition des sociétés 3i et IMEG à l'ère de HPS, et autres fleurons marocains dans ce domaine, notre pays a vécu, sans exception, toutes les grandes mutations technologiques ayant marqué ce secteur, et nos ingénieurs se sont avérés, grâce à leur savoir-faire et compétences reconnues, des acteurs de choix de plus en plus sollicités même à l'international.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Si les mutations qui marquent de nos jours le secteur des technologies de l'information présentent un réel défi à relever, il est certain que la communauté des ingénieurs marocains, tournée vers l'avenir, perçoit que ces changements présentent également de nouvelles opportunités à saisir pour un repositionnement du Maroc dans l'échiquier des pays émergents. L'objectif étant d'accélérer l'insertion de notre pays dans l'économie mondiale du savoir, en érigeant le secteur en question au rang de levier de développement et de croissance incontournable.

A ce titre, il convient de souligner qu'une batterie d'actions et de mesures a été mise sur rail pour favoriser l'investissement étranger, créer des zones offshore, et faire converger notre économie vers le

nouveau référentiel mondial. La privatisation de notre opérateur historique télécom, la dérégulation du secteur, ..., sont quelques exemples qui témoignent de cette volonté ferme de faire de ce secteur une locomotive de développement et de compétitivité.

D'ailleurs, les résultats ne se sont pas fait attendre et viennent témoigner de la perspicacité des choix adoptés dans ce domaine. A titre illustratif, je ne citerai que le taux de pénétration du mobile avoisinant aujourd'hui les 88%, que la ville de Casablanca qualifiée comme place nearshore de premier plan, que le développement des centres d'appel, et la dématérialisation des transactions financières.

Soulignons qu'à ce niveau de maturité, pour lequel une consolidation s'imposait en vue d'ancrer efficacement toutes les avancées technologiques touchant ce

secteur dans le tissu économique de notre pays, une stratégie nationale pour la société d'information et de l'économie numérique a été définie selon une démarche participative, donnant lieu au lancement en 2009 de l'ambitieux programme «Maroc Numeric 2013 ».

Sans aucun doute, Monsieur le Ministre abordera ce volet avec plus de détails, mais je me permets de rappeler que ledit programme est articulé autour de 4 axes de progrès, à savoir :

- L'accès du citoyen à l'internet haut débit à travers la mise en place d'une infrastructure performante ;
- La dématérialisation accrue des services publics, à travers le projet e-GOV ;

“une stratégie nationale pour la société d'information et de l'économie numérique a été définie selon une démarche participative”

- L'informatisation des PME/PMI qui constitue le socle de notre développement économique, et
- Le développement endogène de la filière locale des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC).

Certes, la concrétisation d'un tel programme de promotion du secteur des technologies de l'information, se traduira par des retombées socio-économiques quantifiées jusqu'à l'horizon 2013 en termes de valeur ajoutée, de création d'emplois, de PIB additionnel direct et indirect, mais aussi de développement de l'usage des technologies de l'information et de l'outil informatique dans les services publics avec orientation «usagers».

Mesdames et Messieurs,

L'enjeu primordial que peut constituer ce programme, non seulement pour insérer davantage notre pays dans l'économie numérique, mais également pour apporter l'appui technologique nécessaire aux stratégies sectorielles initiées, justifie les raisons objectives qui nous ont incités au choix de cette thématique en vue d'observer ensemble, durant cette journée, Maroc Numeric 2013, un an après sa mise en œuvre.

Je profite également de cette heureuse rencontre pour vous rappeler que l'AIEM, qui a déplacé son siège au sein de l'EMI qui fête son 50ème anniversaire, a défini sa feuille de route pour la période 2009-2013. Elle traduit son implication dans le débat national et son dynamisme à travers des manifestations et actions de grande envergure. Pour ne citer que l'essentiel des réalisations de l'année en cours, il s'agit de l'organisation :

- D'une journée de concertation sur le projet de charte nationale de l'environnement et de développement durable ;
- D'un forum des femmes entrepreneurs arabes, par le club des femmes au sein de l'AIEM ;

- D'une journée avec l'AIEM Europe sur les nanotechnologies ;
- D'une caravane au profit des élèves des classes préparatoires.

A cela s'ajoutent le lancement du programme Cap professionnel pour l'insertion des nouveaux lauréats dans le monde du travail, et la diffusion en coordination avec l'EMI d'un timbre en partenariat avec Poste Maroc (24 octobre 2009).

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Le programme de travail de notre journée a été conçu dans l'objectif esprit de traiter les différentes facettes liées au programme Maroc Numerci 2013. Ainsi, la matinée sera consacrée aux exposés des grands acteurs dans ce domaine, et l'après midi sera réservée à l'organisation de deux ateliers : l'un traitera de l'état du commerce électronique au Maroc dans sa vision la plus globale privée et publique, et l'autre abordera l'étude des mécanismes à même de promouvoir le développement de la filière locale des NTIC. Notre journée sera clôturée par une restitution des recommandations, à travers lesquelles nous espérons contribuer davantage à la concrétisation de cette vision du secteur dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, tout en souhaitant que notre rencontre soit riche en débats et échanges, je tiens à remercier plus particulièrement Monsieur le Ministre qui a bien voulu nous honorer de sa présence et n'a ménagé aucun effort pour le soutien dans l'organisation de cette rencontre. Mes remerciements vont également à l'équipe d'organisation et à l'ensemble de l'assistance pour avoir consacré une journée de leur repos de fin de semaine, en vue de contribuer effectivement aux travaux de cette mémorable journée.

Merci de votre attention.

Donne

des perspectives à l'avenir

- > CONCEPTEUR
- > INCUBATEUR
- > AMÉNAGEUR



Proximity

Dans un Maroc qui évolue, qui exige ouverture et écoute, créativité et mobilisation, il faut faire la part belle à toutes les synergies. C'est pourquoi MEDZ, en partenariat avec le gouvernement, les collectivités et les investisseurs, a pour mission la création de pôles de compétitivité innovants. Concepteur, incubateur et aménageur de projets industriels, offshoring et touristiques, MEDZ œuvre ainsi pour le développement économique et social du Maroc... Pour un avenir meilleur.

www.medz.ma



Bilan du programme Maroc Numeric 2013

Ahmed Reda Chami, Ministre de l'industrie et du commerce

Le Plan Maroc Numeric 2013 a été construit autour d'une vision et des ambitions claires pour le Maroc, visant à le positionner parmi les pays émergents dynamiques dans les TI. Ces ambitions sont les suivantes :

1. Faire des TI un vecteur du Développement Humain
2. Faire du secteur des TI un des piliers de l'économie
3. Faire des TI une source de productivité et de valeur ajoutée pour les autres secteurs économiques et pour l'Administration Publique
4. Positionner le Maroc comme un hub technologique régional

Elles sont matérialisées principalement par les objectifs suivants :

- Générer 26000 emplois.
- Créer un PIB additionnel direct de 7 Milliards de DH et indirect de 20 Milliards de DH.
- Equiper 100% des établissements scolaires et l'ensemble de la population d'élèves ingénieurs, assimilés et doctorants d'ordinateurs et d'équipements informatiques.
- Étendre l'accès internet à un foyer sur 3.
- Amener les services publics orientés usager à 89.

Maroc Numeric 2013 s'articule autour de 4 priorités stratégiques:

- Transformation sociale.

- Services publics orientés usagers.
- Productivité de la PME.
- Industrie des technologies et des systèmes d'information.

Et de 2 mesures d'accompagnement :

- Capital humain.
- Confiance numérique.

GOVERNANCE DU PROGRAMME

L'année 2010 aura été riche en réalisations. Ainsi, une gouvernance dédiée au programme a été mise en place. Un conseil national pour les TI et l'économie numérique veille sur la réalisation du programme en s'appuyant sur le comité de pilotage qui a pour mission de coordonner et assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques nationales visant le développement des Technologies de l'Information et de l'Économie Numérique.

Le conseil national est par ailleurs appuyé par la direction de pilotage des TI qui l'assiste dans la coordination et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan. Cette dernière, par ailleurs, accompagne aussi les leaders des programmes dans le pilotage global.

TRANSFORMATION SOCIAL

La transformation sociale à travers la généralisation de l'usage des TI des acteurs de l'enseignement a connu des avancées importantes. Au niveau des infrastructures, des ordres de services concernant plus de 1000 établissements scolaires ont été lancés dans le cadre du programme Génie. La mise à disposition de ressources numériques didactiques n'est pas en reste puisque près de 80% ont été acquises. La formation des formateurs centraux avance rapidement, tous les formateurs centraux ont été formés et 70% intervenants de l'éducation nationale l'ont été aussi.

Le projet Injaz qui vise à équiper 15000 élèves

ingénieurs et assimilés et 5000 doctorants progresse à un rythme accéléré. Ainsi, plus de 13000 personnes ont acquis des laptops sur 15 villes du royaume.

Autre cheval de bataille de la transformation sociale, le développement des centres d'accès communautaires. 25 maisons de jeunes sont équipées sur 100 et 100 ont été identifiés et validés avec l'entraide nationale.

Le développement du contenu numérique national avance à un rythme plus mesuré, la réalisation la plus remarquable reste l'acquisition de 78% des ressources numériques dédiés au programme Génie.

Les autres volets que sont le développement du contenu informationnel et de divertissement sont encore au stade de définition des termes de références pour l'établissement de l'état des lieux.

E-GOUVERNEMENT

L'E-gouvernement est un des piliers les plus importants du programme Numeric 2013. Rapprocher l'administration des besoins de l'utilisateur en termes d'efficacité, de qualité et de transparence reste en effet une attente importante de la population marocaine. Plus de 80 projets sont en cours d'exécution ou seront bientôt lancés dans ce cadre avec une enveloppe budgétaire de 2,2 Milliards de DH.

Afin de maximiser les chances de succès de ce volet du programme, une gouvernance spécifique a été mise en place. Chapeautés par le Cigov dont les membres sont désignés par le premier ministre, les SPGOV (structure de pilotage E-gouvernement) assurent le pilotage opérationnel au niveau des ministères alors que La DPGOV (direction de pilotage du programme) qui est composée de compétences internes et externes les assiste dans cette mission.

Quinze projets EGOV sur 21 ont été qualifiés

de prioritaires, un des objectifs du programme est de réaliser ces programmes au plus tard à fin 2011. Sur les projets initiés, cinq sont opérationnels (simpl_ TVA, simpl_IS, gestion intégrée de la dépense publique...), alors que douze sont en cours de réalisation. L'objectif de ces projets est l'amélioration de l'efficacité et la réduction des coûts de l'administration à la simplification des procédures administratives des entreprises.

PRODUCTIVITÉ DE LA PME

Accroître la productivité des PME et contribuer à leur développement grâce à leur informatisation est une des ambitions du programme. Pour arriver à cette fin, qui représente 20 Milliards de DH additionnel au PIB, trois initiatives seront menées :

- Soutenir l'informatisation des PME des filières à fort enjeu PIB
- Mobiliser les prescripteurs
- Sensibiliser, initier et inciter les entreprises à l'usage des TI.

La première initiative s'appuie sur Moussanada TI un programme piloté par l'ANPME. 18 entreprises du secteur du textile et de l'habillement ont bénéficié d'un financement de 60% de leurs projets d'informatisation. 63 entreprises sont encore éligibles sur une Total de 81 entreprises candidates.

Dans le secteur de l'agro alimentaire, 3 entreprises ont bénéficié des mêmes avantages, alors qu'au niveau de l'automobile et de l'aéronautique, 4 entreprises ont-elles aussi obtenu le financement de leurs projets TI.

L'OCP qui est un donneur d'ordre majeur au Maroc adhère pleinement au programme Maroc Numeric en poussant ses fournisseurs à adopter une solution de dématérialisation des commandes, des bons de livraison et de la facturation.

METRO, acteur important du commerce et de la distribution dans le monde accompagne ses clients en particulier les commerces de proximité à utiliser une plate forme commune de paiement

avec connexion aux fournisseurs et module intégré de gestion de stock.

Enfin, il convient de rappeler l'important effort qui est déployé pour sensibiliser les entreprises à l'usage des TI, plusieurs dirigeants d'entreprises bénéficieront bientôt de séances de formation avec à la clé un permis numérique. L'objectif étant de délivrer 10000 permis de ce type.

INDUSTRIE DES TI

L'industrie TI est une des quatre priorités stratégiques du programme. L'ambition du Maroc est de Développer la filière TI locale en soutenant la création et la croissance des acteurs locaux ainsi qu'en faisant émerger des pôles d'excellence avec un fort potentiel à l'export.

Ainsi 2010 a été marqué par la mise en place d'un fonds d'investissement public-privé de type capital-amorçage et capital-risque dédié aux entreprises du secteur des nouvelles technologies de l'information. Ce fonds a financé deux entreprises dont les produits sont à la pointe de l'innovation : Greendizer qui offre une solution de gestion des factures à travers une interface unique et Netpeas qui propose une plate forme de gestion de la sécurité des SI en modes SAAS (software as a service).

La mise en place de structures d'accueil attractives pour les start-up et entreprises TI avance aussi à un rythme soutenu avec la cession des locaux de l'ANPME pour la mise en place du technopark à Rabat et l'identification de locaux potentiels pour Agadir, Marrakech et Safi.

La création d'un cluster TI et la mise en place d'une structure à gouvernance mixte regroupant différents acteurs, avec pour objectif final de faire émerger des projets innovants et à forte valeur ajoutée dans les 4 niches d'excellence identifiées est sans doute l'initiative la plus intéressante car l'enjeu est colossal compte tenu de la taille des acteurs marocains au regard des concurrents internationaux. Cependant, le Maroc se doit de faire le



Donnons à la Terre la force de nourrir les hommes

Leader mondial sur le marché du phosphate et des produits dérivés et première entreprise industrielle du Royaume du Maroc, OCP opère sur les cinq continents.

OCP dispose d'importantes réserves de phosphate avec plusieurs siècles d'exploitation. Ses 90 ans d'expérience dans la mine et 45 ans en chimie permettent à OCP d'offrir l'une des plus larges gammes de roche pour divers usages. Il est également le 1^{er} exportateur d'acide phosphorique au monde et l'un des principaux exportateurs d'engrais phosphatés.

OCP joue un rôle central dans ses cinq régions d'implantation. Il emploie directement près de 19 000 personnes.



Si un jour vous croisez ces chevaux, dites-vous que c'est l'avenir qui arrive au galop.

Qui sait ce que sera un jour le train ? L'Office National des Chemins de Fer ne cesse de vouloir répondre à cette question en réinventant le train au quotidien. Améliorer la vie des citoyens et abolir les distances, tels sont les objectifs de chacune des innovations de l'ONCF. Le futur s'avère très prometteur avec l'ONCF qui investit plus que jamais dans le confort, le service, les dessertes et le gain de temps. Le train tient une place majeure dans l'avenir du Maroc, ce train fait plus que rapprocher les marocains entre eux, il les relie avec l'avenir.



L'AVENIR SE LIT SUR NOS LIGNES

pari de l'intelligence tout en maîtrisant au mieux ses choix d'investissement pour une utilisation efficace et efficiente des ressources publiques. la stratégie du cluster TI et son mode de gouvernance ont été défini et son assemblée générale est prévue avant la fin de l'année. Les niches d'excellence identifiées sont :

- Les services mobiles ;
- Les services monétiques / gestion des droits numériques / sécurité ;
- Le web design / infographie / multimédia ;
- Les progiciels développés localement pour les besoins du gouvernement et des entreprises.

CONFIANCE NUMERIQUE

Elle constitue une des deux mesures d'accompagnement jugées fondamentales pour le succès du programme. L'ambition est d'instaurer les conditions pour susciter la confiance des citoyens et des entreprises en l'économie numérique.

La mise à niveau du cadre juridique s'avère nécessaire, notamment pour assurer la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. A cet égard, le Décret d'application de la loi 09-08 a été publié au journal officiel et la demande d'adéquation transmise à la Commission Européenne. Les dispositions légales relatives à la protection des consommateurs pour les ventes en ligne sont aussi en cours d'adoption, sans oublier la publication au bulletin officiel des Arrêtés relatifs à la loi 53-05 qui définissent le cadre des échanges électronique des données juridiques.

les organismes support chargés d'assister les acteurs de la société sur les problématiques de SSI et les organismes garant de la sécurité des infrastructures critiques ainsi que l'organisme chargé de la protection des données personnelles sont en cours de constitution notamment à travers une convention avec la Corée du sud pour la mise en place du Ma-CERT.

Par ailleurs, la décision a été prise d'autoriser les opérateurs de sites de back-up de s'installer dans les zones dédiées à l'Offshoring. L'Inauguration du premier site de back-up est prévue pour Décembre 2010.

Autre réalisation importante dans le volet de la confiance numérique, la mise en place de la commission nationale pour la protection des données personnelles (CNDP) CNDP, en charge d'informer les personnes sur leurs droits et obligations, de proposer au gouvernement les mesures législatives ou réglementaires permettant d'adapter la protection des données personnelles aux évolutions technologiques, d'assurer le respect de la loi sur la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. Les membres de cette commission ont été nommés par Sa Majesté en Septembre 2010.

CAPITAL HUMAIN

Dans une logique de pérennisation de l'adéquation entre la formation et les besoins du secteur TI, il est important de mettre en place des mécanismes institutionnels visant à actualiser de façon dynamique les objectifs et les outils de formation pour répondre aux besoins en ressources suffisantes et qualifiées du secteur TI. C'est dans cet esprit que la deuxième mesure d'accompagnement du programme a été pensée, près de 26000 profils sont à former d'ici 2013.

Élaborer des plans de formation répondant aux besoins du secteur des TI devient alors un passage obligé, chose qui a été faite avec succès au cours de cette année avec entre autre la réalisation de l'état des lieux des filières existantes réalisé et l'analyse de son adéquation avec les besoins identifiés. Une opération pilote pour la formation des opérateurs de call center a été lancée, elle vise la formation de 1000 opérateurs à la fin de l'année. L'évaluation de la formation est en cours.



Mot du président de la CGEM

Mohamed Horani

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَ الصَّلَاةُ وَ السَّلَامُ عَلَى أَشْرَفِ الْمُرْسَلِينَ

Monsieur le président, monsieur le directeur général,

Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est pour moi un grand plaisir de participer à cette journée qui commémore le cinquantième anniversaire de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, un fleuron de grandes écoles Marocaines, qui a donné beaucoup à ce pays et continue à donner, et effectivement, au sein d'HPS, nous comptons plusieurs ingénieurs qui viennent de cette grande école.

Maroc 2013 un an après, moi je voudrais parler aussi de Maroc 2013, 14 ou 15 ans avant, si vous le permettez.

En 1995, quand le Maroc a lancé sa première génération, je dirai, de stratégie, basée sur des clusters, le Maroc avait identifié 4 secteurs prometteurs, dont notamment le tourisme, le textile, mais également, les technologies de l'information. Donc déjà, le Maroc avait parfaitement compris que les Technologies de l'Information constituent une véritable opportunité pour le développement économique du Maroc. Ce qui a été fait après, c'est que, par exemple pour le tourisme, il y a une vision qui a été lancée en 2001, donc la vision 2010, qui est la première, je dirai, stratégie sectorielle nouvelle génération si j'ose dire, et qui a donné d'excellents résultats de mon point de vue, puisque le principal slogan était « 2010 : 10 millions de touristes », cette année nous allons avoir à peu près 9.400.000 touristes, donc nous aurons réalisé 94% de nos objectifs que nous nous sommes fixés il y a 10 ans, donc je pense que c'est quand même très très important à le souligner.

Malheureusement pour les Technologies de l'Information, on n'a pas fait la même chose en 2001, et pourtant, en 2001, je rappelle qu'il y avait un groupe d'experts qui s'appelle « GEANT » et qui a été mandaté par le groupe G8 pour justement analyser cette fracture numérique entre les différents pays et voir comment les technologies de l'information peuvent devenir un levier de développement pour l'ensemble des pays et il y avait un certain nombre de recommandations qui ont été émises. Notre première stratégie dans les Nouvelles Technologies remonte à 2006 avec le contrat PROGRES signé entre l'APEBI et le gouvernement Marocain.

Donc, en 2006 émergence avec l'offshoring, et là, je pense qu'on doit se poser une question : est-ce qu'il fallait réellement déconnecter l'industrie locale de l'offshoring ? De mon point de vue, c'est le même métier. Et donc aujourd'hui nous remarquons qu'il y a un certain décalage en terme d'initiatives données à l'offshoring et qui n'ont pas été données aux Technologies de l'Information locales, et ça constitue un déséquilibre d'ailleurs au niveau des ressources humaines, nous avons souffert pendant 2 ou 3 ans d'une grosse pression sur les ressources humaines avec une concurrence déloyale entre les sociétés locales et les sociétés offshoring dont HPS fait partie parce que la définition de l'offshoring, en fait, c'est exporter au moins 70%, comme HPS exporte 90%, nous sommes éligibles. Donc nous en profitons mais nous aurions été beaucoup plus heureux si toutes les entreprises du secteur pouvaient en profiter.

Maroc Numeric 2013, je vais en parler sur deux volets principalement, d'abord au niveau des PME ; donc l'informatisation des PME qui constitue 95% du tissu économique marocain, et qui aujourd'hui malheureusement n'utilise pas assez, voir même pas du tout les Technologies de l'Information

qui sont extrêmement importantes et structurantes pour ces entreprises qui en ont vraiment besoin. Et aujourd'hui, il y a un certain nombre d'initiatives avec l'ANPME qui avance, j'espère que ça va s'accélérer et j'espère surtout que ça va atteindre un niveau significatif pour toucher la majorité des PME marocaines. Et là aussi je m'adresse à l'APEBI en tant que fournisseur des technologies de l'information : je pense qu'il faut monter un programme national pour ces PME qui soit beaucoup plus accessible pour les PME et notamment sous forme de SaaS [software as a service] plutôt que leur vendre des solutions matérielles ...

L'autre volet qui intéresse la CGEM, c'est le volet e-gouvernement, au même titre que tout le monde d'ailleurs, nous pensons que c'est une chose très très urgente et qui permettra d'une part d'améliorer la productivité de l'administration Marocaine, donc moins de pression sur les dépenses donc moins de pression sur les impôts ... et ça permettra une plus grande transparence et ça permettra surtout à notre pays de créer un savoir-faire, et là je voudrais citer l'exemple du Mexique qui a décidé d'interdire à ses administrations l'achat d'ordinateurs et de logiciels et de ne plus acheter que des services.

Je pense que c'est une révolution et que notre pays a besoin d'une rupture de ce genre là pour passer à une autre vitesse, et ça serait à mon avis une excellente opportunité pour le Maroc, pas uniquement dans les Technologies de l'Information mais je dirai dans tous les secteurs : il faut repenser un petit peu la manière actuelle de faire pour créer des

“notre pays a besoin d'une rupture de ce genre là pour passer à une autre vitesse”

marchés ; vous savez que la CGEM, parmi ses rôles c'est, donc sur la loi de finance notamment, si vous permettez que je dise deux mots sur la loi de finances 2011, où nous avons proposé un certain nombre de mesures pour améliorer la compétitivité de l'entreprise et la croissance de l'économie marocaine, mais également pour rationaliser les dépenses au niveau des finances publiques pour régler un certain nombre de problèmes structurels au niveau d'un certain nombre de dossiers tels que la caisse de compensation et le système de la retraite etc ... mais également un engagement de la part des entreprises pour créer de la richesse et notamment d'améliorer la productivité, Donc, utilisation des Technologies de l'Information, et un des problèmes qui font mal à l'entreprise marocaine c'est le manque de productivité ; deuxième chose, l'innovation, et je crois que c'est un sujet très important ; nous avons demandé à l'occasion de cette loi de finances de mettre en place un crédit d'impôt-recherche qui malheureusement n'a pas été prévu dans le projet qui est en cours d'étude par le parlement ; le gouvernement a mis en place à la place de ce projet un fond de soutien à l'innovation, c'est toujours ça, mais à mon avis ce n'est pas suffisant, mais également la création de l'emploi : je voudrais terminer avec ce point-là.

Nous sommes en train, au niveau de la CGEM, de mettre en place une vision à horizon 2020 ; aujourd'hui le Maroc dispose de stratégies sectorielles dont Maroc Numeric, mais également émergence, Maroc vert, Haliotis, Stratégie sur la logistique, les Energies Renouvelables ... et le patronat a le devoir d'analyser toutes ces stratégies et d'avoir une vision cohérente de l'ensemble, en s'assurant qu'il y a pas d'incohérence entre ces différentes stratégies, en incluant également d'autres secteurs qui n'ont pas de stratégie et qui méritent de l'avoir, en pensant à la problématique de la territorialisation de ces stratégies au niveau régional, et surtout au niveau de l'implémentation parce que le temps, c'est ça qui nous fait défaut.

Malheureusement en 2001, si on avait démarré une stratégie pour les nouvelles technologies je crois qu'ont serait à un autre niveau de développement aujourd'hui. Maintenant, on a démarré en retard, tout ce que j'espère de tout mon cœur c'est qu'on accélère la mise en place de cette excellente stratégie et d'en faire une réalité sur le terrain.

Je vous remercie de votre attention.





Rôle du développement des infrastructures télécom dans le programme Maroc Numeric 2013

Azdine El Mountassin Billah, Directeur Général de l'ANRT

Le secteur des télécommunications a connu un essor important depuis la fin des années 90 avec la libéralisation du secteur et l'arrivée d'entreprises mondiales dans le marché marocain. L'ANRT, en tant que régulateur a contribué efficacement à ce développement, notamment en :

- Participant à l'évolution du cadre législatif et réglementaire pour un développement harmonieux du secteur et ce par la proposition de projets de lois, décrets, arrêtés et décisions.
- Créant les conditions d'une concurrence saine et loyale et veiller à son respect et son maintien.
- Gérant pour le compte de l'Etat certaines ressources rares (fréquences, numéros, ...).
- Approuvant des offres techniques et tarifaires d'interconnexion et de dégroupage et règlement des différends entre opérateurs à leurs sujets.

L'ANRT par ailleurs joue un rôle important dans la formation des compétences nécessaires au secteur des télécoms à travers l'INPT qui forme presque 200 ingénieurs par an et qui abritera dans un premier temps le Soft Centre un centre de R&D dédié au développement logiciel.

Ce dernier aura pour vocation d'identifier, structurer, héberger et piloter des projets pour le compte d'administrations et d'entreprises, en s'appuyant sur les compétences des Universités et des Ecoles

d'Ingénieurs partenaires.

Le secteur des télécommunications affiche un développement serein avec une progression constante du chiffre d'affaire : presque 35 Milliards de DH cette année et 39 Milliards à l'issue du programme Maroc Numeric en 2013. Les statistiques relatives à la clientèle montrent une nette préférence pour le mobile avec un taux de pénétration qui dépasse 100%. Il faut signaler aussi que grâce au programme PACTE, l'ensemble de la population marocaine aura, à fin 2011, un accès aux services de télécommunications. L'internet mobile a quant à lui placé le nombre de client dans un autre palier en s'accaparant 70% du parc des abonnés internet.

La bande passante Internet internationale a connu elle aussi une croissance rapide pour atteindre 51 GB/s à fin 2009, contribuant à un renforcement des infrastructures connexes, nécessaires pour le développement des activités se basant sur l'internet.

La contribution de l'ANRT au succès de Maroc Numeric 2013 sera matérialisée par :

- La Réduction significative des tarifs de détail des services et développement des usages.
- L'Amélioration de l'accès aux services télécoms (desserte population et couverture du territoire).
- L'Amélioration de la qualité de service.
- L'Ouverture effective des différents segments à la concurrence.

Des mesures de régulations s'avéreront nécessaires telles que :

- La baisse des terminaisons d'appels
- Le dégroupage
- L'encadrement des tarifs de détail
- La portabilité des numéros
- Le partage d'infrastructures

La libéralisation devra se poursuivre notamment en introduisant de nouvelles technologies mobiles (LTE, ...) et en élargissant le champ d'application des licences VSAT (Boucle locale radio, ...).

Le développement du haut débit permettra par ailleurs d'accompagner l'augmentation des flux d'informations générés par l'utilisation de systèmes d'informations complexes et interconnectés.

Le cheval de bataille de l'ANRT restera toutefois le développement des infrastructures, qui sera le thème d'une large consultation auquel seront associés les principaux utilisateurs et intervenants. Le financement ne sera pas en reste puisque l'agence s'attellera à l'élaboration de modèles de financements adéquats ainsi que des modèles d'établissement et d'exploitation des infrastructures viables.

DERNIÈRE TRANCHE



LES RÉSIDENCES DU PARC

EXCLUSIF : APPARTEMENTS & DUPLEX FRONT DE PARC !
À PARTIR DU 25 DÉCEMBRE



RYAD AL ANDALOUS RABAT

☎ : 0801 006 006
www.prestigia-morocco.com

PRESTIGIA
LUXURY HOMES

www.sigmatel.ma

Converge for High performance



SIGMATEL S.A

Siège Social : Lot. Lina, N° 281, Rue 5, Sidi Maârouf – 20190 Casablanca
Tél. : +212 5 22 97 47 49 - Fax : +212 5 22 97 30 33
e-mail : sigmatel@sigmatel.ma - Site Web : www.sigmatel.ma

Rabat :
49/51, Angle Rue Jabal Al Ayachi et Av. Michelifen – Agdal
Tél. : +212 5 37 67 19 81 - Fax : +212 5 37 67 19 83

Tanger :
Rue Hariri, Résid Kawtar, Bureau N°16, Place des Nations
Tél. : +212 5 39 94 62 62 - Fax : +212 5 39 34 34 12

Agadir :
Avenue Khalid Bnou Eloualid, N°23, Cité Dakhla.
Tél. : +212 5 28 21 24 22 - Fax : +212 5 28 21 24 23





Perspectives du développement des E-services

Jerome Brun, ATOS Origin

Dans un monde encore secoué par la crise financière de 2008, il est clair que des évolutions sans précédent ont touché tous les aspects relatifs aux systèmes d'informations et la relation de l'homme avec ces derniers. En effet de nouvelles technologies ont fait leur entrée dans la scène telles que les cloud technologies et la virtualisation sans oublier les smartphones. Le citoyen lambda s'est lui de plus en plus attaché à créer des liens via des communautés virtuelles. Le concept du développement durable s'impose de plus en plus face à une vision purement mercantiliste.

Toutes ces ruptures tant sociétales qu'économiques et financières (déplacement du centre de gravité des affaires, difficulté pour l'accès aux crédits..) associées à une profonde métamorphose de l'informatique matérialisée par la connectivité permanente, les réseaux sociaux, l'informatique à la demande... ont donné naissance à des tendances majeures :

L'HYPERCONNECTIVITÉ

- Être relié tout le temps, de n'importe quel terminal, à tout type d'information
- Fusion des sphères privées et professionnelles
- Montée du Context Aware Computing: mon terminal sait qui je suis, où je suis, ce que je dois faire, ce que je peux faire

L'INFORMATIQUE À LA DEMANDE

- Cloud computing: IaaS, PaaS, SaaS, BPaaS
- Changement complet du business model de l'informatique
- Disposition de ressources quasi infinies pendant des temps très courts
- Possibilité de déployer immédiatement de nouvelles applications
- Nouvelles opportunités pour les créateurs d'entreprises, les PME-PMI, les chercheurs

L'E-ADMINISTRATION matérialise bien ces deux tendances, à l'image de la gestion des contraventions suite à des infractions détectées par les radars avec un traitement automatisé de toute la chaîne depuis la prise du cliché jusqu'à l'envoi de la contravention et une infrastructure Cloud Computing pour absorber les pics de charge. L'autre exemple est la plate forme de service e-bourgogne qui permet aux usagers qu'ils soient des entreprises, des collectivités ou de simples citoyens de bénéficier d'un ensemble de services en ligne (gestion dématérialisée des appels d'offres, téléformulaire, géolocalisation des services publics..).

L'E-SANTÉ est une autre manifestation des tendances citées précédemment avec le projet Azure Brain piloté par Microsoft et l'INRIA dans lequel le cloud Azure a été mis à disposition pour faire avancer les recherches sur le cerveau.

Il faut aussi citer le projet «Dossier Pharmacien» piloté par le ministère de la santé français et Atos origin dont l'objectif est l'Hébergement et la mise à disposition de tous les médicaments achetés en pharmacie ou dans les hôpitaux par tous les assurés sociaux français ainsi que la prévention des surconsommations et les incompatibilités de traitements.

L'énergie qui sera sans doute un élément clé des développements futurs de la civilisation humaine sera largement aidée en cela par les nouvelles technologies. En effet, l'informatique permettra de piloter finement la consommation de tout un chacun en s'appuyant notamment sur des machines qui communiqueraient via internet au moment où de nouvelles règles de tarification seront appliquées en tenant compte des capacités disponibles et de la nature de l'origine de l'énergie (fossile ou renouvelable) . Les nouvelles générations de compteurs (smart metering) devront faire l'interface entre les deux mondes Utilities/Consommateurs et traiter des millions d'informations par jour.

RADEEMA, un opérateur en pleine émergence régionale et nationale

Plus de 2 Milliard 650 Millions de DH investis durant les cinq dernières années dont 1 Milliards de DH au titre de l'exercice 2010



Eau Potable

Amélioration des conditions d'alimentation avec un objectif de 20 heures d'autonomie de distribution

Renforcement de l'infrastructure de base ce qui a permis d'améliorer la pression et le débit dans l'ensemble des quartiers de la ville, notamment au points de desserte situés à des niveaux élevés. La capacité de réserve a atteint 105 000 m3, soit une autonomie de distribution de 16 heures avec un objectif de 20 heures à terme de l'achèvement d'une cuve supplémentaire de 30 000 m3, ce qui constitue une bonne performance à l'échelle nationale.

Réalisation de plus de 500 Km de conduite structurante pour l'amélioration des conditions de desserte

Clientèle

Nette amélioration de la qualité des services rendus

Développement des services de proximité

Banalisation des agences commerciales et instauration des guichets multiservices.

Mise en œuvre du centre de relation clientèle.

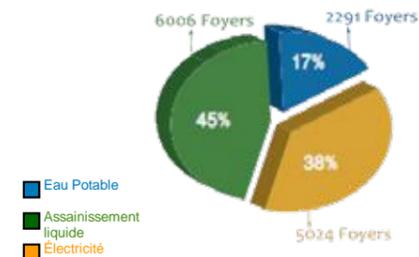
Elargissement du réseau commercial par la création de nombreux points de vente

Amélioration des conditions d'accueil par la rénovation des agences.

Développement des canaux de communication.

Participation massive à la généralisation de l'accès aux services de base

Plus de 13 mille foyers bénéficiaires



La participation de la RADEEMA à l'Initiative Nationale du Développement Humain a permis de contribuer au succès de ce programme par l'équipement de 24 douars et autres agglomérations à caractère social.

Mérite et Performance

Contrat Programme : Une première

RADEEMA couronne les efforts considérables fournis pendant les dernières années par la signature d'un contrat programme avec l'Etat couvrant la période 2010-2012 pour un investissement de plus de **3 Milliards de DH**, un acte méritoire et performant coïncident avec son **40^{ème}** anniversaire.

Performances & Chiffres Clés Prévisionnels au titre de l'exercice 2010

Investissement :

1 milliard de Dhs, une place de leader national à l'échelle du secteur.

Capacité d'Autofinancement:

473 Millions de Dhs

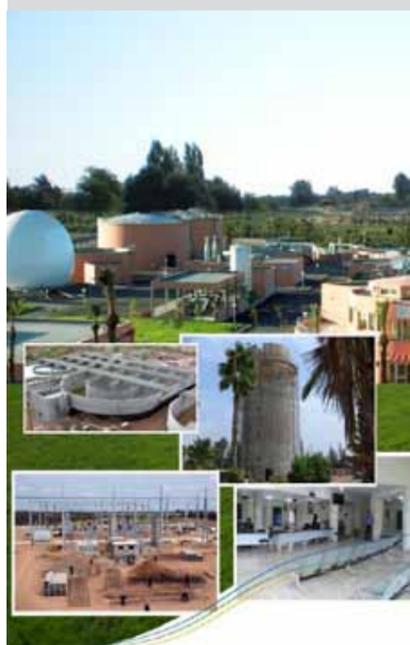
Résultat Net:

251 Millions de Dhs

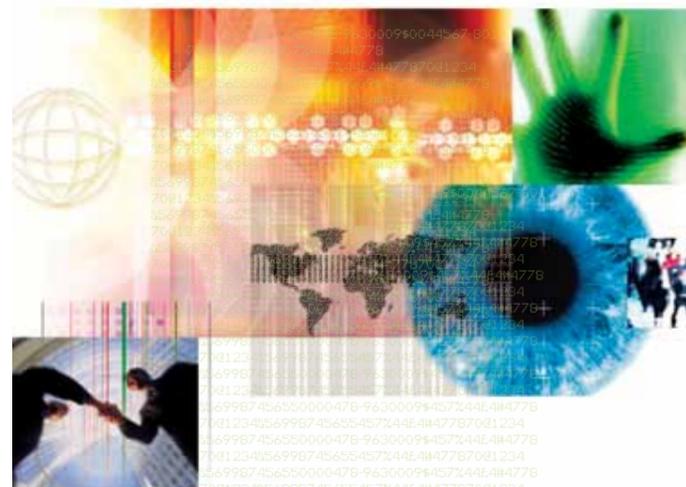
Chiffre d'affaires:

1 Milliard 728 Millions de Dhs.

Contribution fiscale: **8^{ème}** position en matière de contribution d'impôts par rapport à l'ensemble des entreprises publiques à l'échelle nationale.



www.radeema.ma
C.R.C: 080 2000 123



Siège Social : Parc Industriel INDUSPARC - Bâtiment B2, 1^{er} et 2^{ème} étage
Chemin Tertiaire 1015 - Sidi Moumen - 20400 Casablanca
Tél.: (212) 05 22 76 81 01
Fax: (212) 05 22 76 81 07
e-mail : munisys@munisys.net.ma

Engagement - Expertise - Excellence



Agence Rabat : 15, Av. Mohammed VI - Route des Zaers - Rabat
Tél.: (212) 05 37 63 63 00
Fax: (212) 05 37 63 66 24

Centres de Maintenance : Tanger • Oujda • Marrakech • Laayoune • Fès • Agadir • Tétouan • Safi • Meknes • Nador • Errachidia • Beni Mallal • Alhoceima

Pour vous offrir le meilleur réseau, notre engagement va plus loin.

Chez Méditel, nous engageons toutes nos compétences pour la qualité de notre réseau. Nous mobilisons toutes nos forces et nous prenons soins de répondre à toutes vos attentes où que vous soyez, pour qu'aujourd'hui comme demain, vous puissiez rester connectés à ceux que vous aimez.

- Pilotage du réseau 24h/24 par le Network Monitoring Center
- 280 ingénieurs et techniciens Méditel mobilisés 7j/7
- 10 Centres Régionaux
- 4.000 stations BTS



Connectés à l'avenir
www.meditel.ma

ميديتل
Méditel

Aboutissements des actions entreprises

Assainissement Liquide

Mobilisation d'une ressource renouvelable d'eau traitée de plus de 33 millions de m3 par an.

Réalisation à 70% du grand projet de traitement et de réutilisation pour l'irrigation des espaces verts, de la palmeraie et des projets golifiques. Ce projet aux aspects sanitaire, environnemental et écologique sera fin prêt courant deuxième semestre 2011 pour une enveloppe globale de l'ordre de 1,3 Milliard de Dhs.

Réalisation de plus de 50 Km de conduite structurante pour la protection de la ville contre les inondations et lutte contre la pollution du milieu naturel.

Electricité

Sécurisation d'alimentation en Electricité

Lancement d'un vaste programme de mise à niveau, de normalisation et de renforcement du réseau de distribution et l'ensemble des infrastructures de base, ainsi que la construction d'un **4^{ème}** poste source qui assurera une puissance supplémentaire de **140 MVA**. Il augmentera ainsi la puissance garantie à **270 MVA**, soit une marge de **60 MVA** par rapport à la puissance appelée, ce qui permettra d'assurer davantage la demande actuelle et future en électricité.

Réalisation de plus de 600 Km de câble pour sécuriser davantage l'alimentation en électricité.



Dématérialisation des procédures

Omar Tantaoui, ATEXO

Le très fort développement d'internet fait apparaître de nouveaux besoins pour dématérialiser des opérations gérées traditionnellement sur support physique. Les institutions publiques et privées ont rapidement « pris position » en exploitant les fonctions de communication des réseaux : messagerie, sites web d'information, etc. Les fonctions transactionnelles se sont par ailleurs développées progressivement, initialement dans des cadres isolés: interactions simples, applications web spécifiques sans lien avec les systèmes d'information internes, etc.

La mise en place de services dématérialisés à forte valeur ajoutée nécessite d'intégrer les front offices Internet avec les systèmes d'information métier traditionnels.

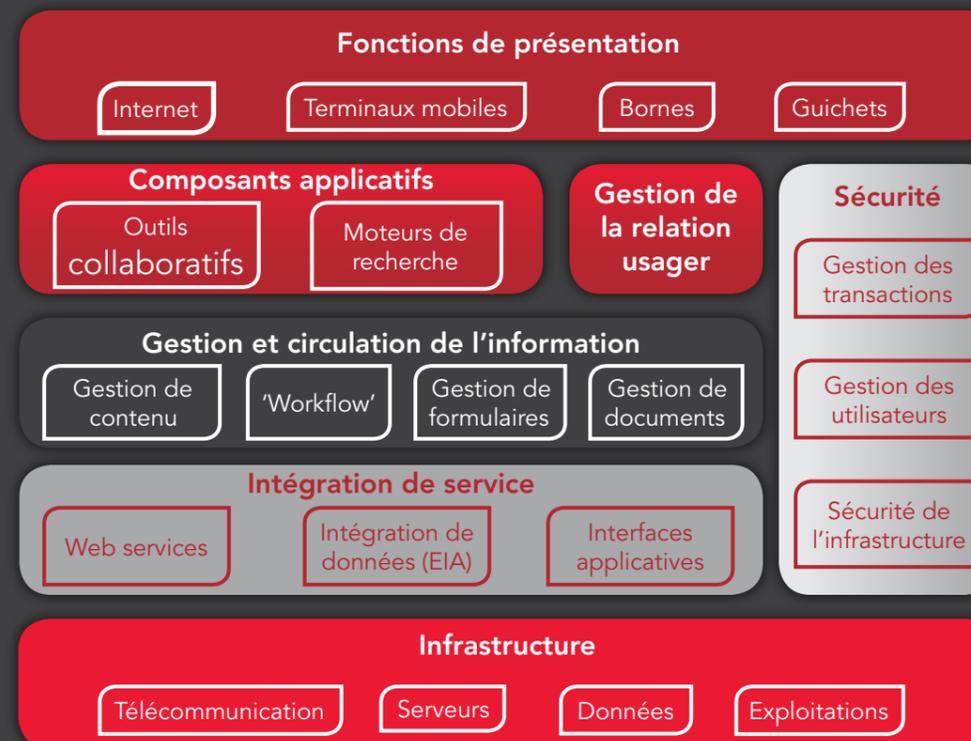
LES BÉNÉFICES DE LA DÉMATÉRIALISATION

- Les gains en temps de traitement
- La simplification des démarches
- La réduction de l'empreinte carbone

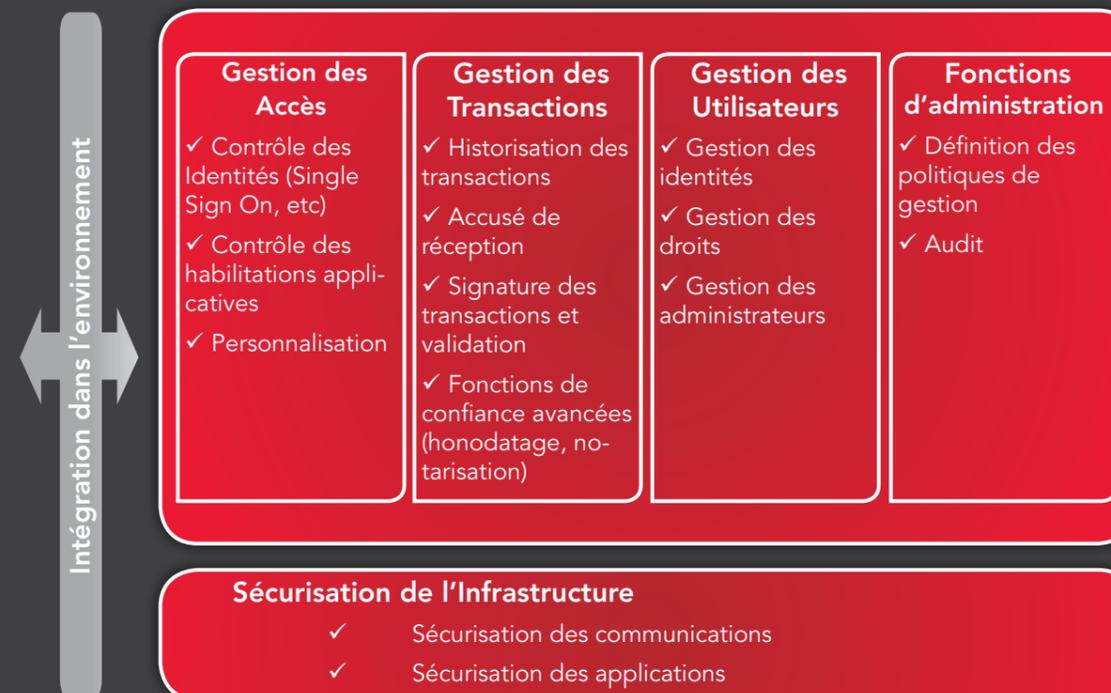
ÉLÉMENTS CLÉ D'UN SYSTÈME DÉMATÉRIALISÉ

- Le front-office; met en œuvre le processus de dépôt de la demande:
- Le back-office; met en œuvre le processus de réception des demandes
- Les fonctions de confiance
- Les processus et l'organisation
- Cadre réglementaire

ARCHITECTURE FONCTIONNELLE D'UN SYSTÈME DÉMATÉRIALISÉ

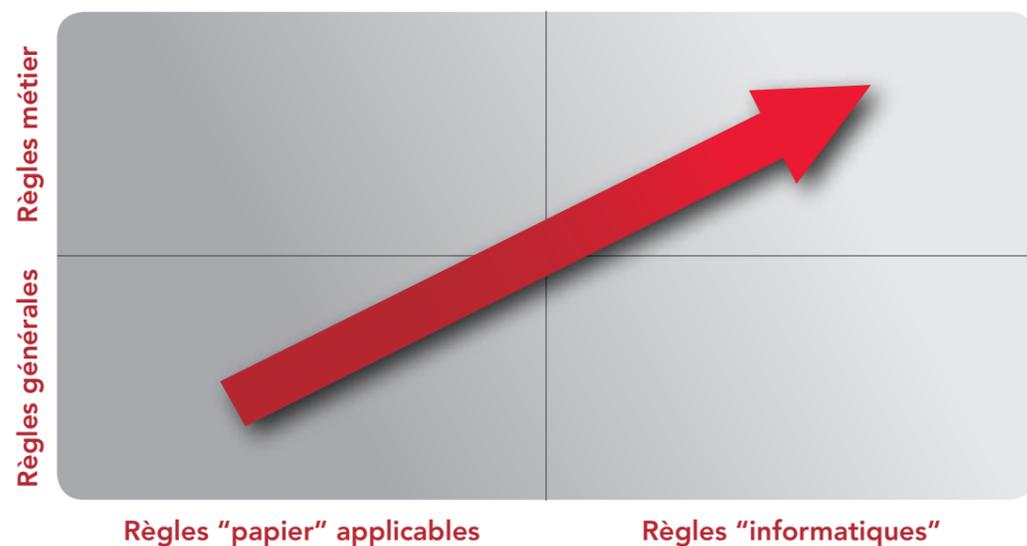


LES COMPOSANTES FONCTIONNELLES DE CONFIANCE



CADRE RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

- Un projet de dématérialisation doit être élaboré dans le respect des règles fondamentales qui régissent toute démarche administrative et des textes qui organisent plus spécifiquement l'Internet public
- Les principaux textes de loi en rapport à prendre en compte dans le développement des procédures dématérialisées peuvent être catégorisés comme suit:



- Il est important de prendre en compte l'ensemble de ces règles, en partant du général vers le particulier, pour se conformer aux contraintes juridiques et normatives

EXEMPLES DE PROJETS DE DÉMATÉRIALISATION AU MAROC

E-consulat : La population MRE représente 3 millions de personnes qui accomplissent environ 2 millions d'actes par an. Certains citoyens font de longs trajets pour accomplir leurs démarches, qui peuvent impliquer plusieurs déplacements. Afin de répondre correctement à ces besoins, le ministère des affaires étrangères et de la coopération a mis en place le portail e-Consulat. Ce dernier offre deux fonctionnalités principales :

- Prise de rendez-vous
- Commande des services consulaires
- Paiement en ligne

Paiement des taxes et impôts en ligne : le projet vise à dématérialiser les procédures de déclaration et de paiement de la TVA, l'IS et l'IR.

Dématérialisation de la commande publique : En 2009, le montant de la commande publique

était de 100 Mds MAD, le nombre de fournisseurs s'élève à 7 000 et le nombre d'AO publiés sur le Portail des marchés publics est de plus de 22000. L'objectif de ce projet est de dématérialiser le processus de commande publique le rendant ainsi plus efficient et plus transparent. Le portail met à disposition les fonctionnalités suivantes :

- Publication des AO
- Réponse en ligne
- Base de données des fournisseurs
- Enchères inversées
- Achat en groupement.

Le site, par ailleurs offre des garanties de sécurité et de confiance basées sur l'horodatage des transactions, le chiffrement et la signature électronique. Le tout en se conformant aux prescriptions du décret relatif aux marchés publics.

EXEMPLES DE PROJETS DE DÉMATÉRIALISATION DANS LE MONDE

E-ten : c'est une plate-forme d'achat public, mutualisée entre plusieurs entités publiques européennes, axée autour d'un méta moteur de recherche des consultations avec authentification unique.

eCitizen (Singapour) : Le portail est un point d'accès unique pour tous les services publics dématérialisés. L'utilisateur dispose d'un compte usager, il peut effectuer des paiements en ligne et effectuer ses recherches à travers un annuaire des services.

PERSPECTIVES

La dématérialisation est un moteur de la mise en œuvre d'un service public centré sur l'utilisateur. Ainsi, l'expérience utilisateur est mise au centre de la définition des télé-services et l'accent est mis sur la cohérence du service rendu et la diversité des entités est au maximum masquée pour l'utilisateur.

BULL

Architect of an Open World™

Innover
> sans compromis

Virtualisation

Simplification

Cloud Privé

Data center

Innovation

Consolidation

Et s'il était temps de donner
une nouvelle dimension
à votre Data center ?

Bull Maroc - Casanearshore (Sidi Maarouf) Casablanca
Tél : +212 529 01 42 00 - Fax : +212 529 01 42 62
info@bull.ma - www.bull.ma



NCRM

Votre Partenaire Métier c'est

- Plus de 50 ans d'expérience sur le marché
- Plus de 1500 GAB installés à travers le royaume
- Premier centre de traitement pour la dématérialisation de documents aux Maroc
- Couverture nationale

Agadir - Beni mellal - Casablanca - El jadida - Errachidia - Fés - Kénitra - Khouribga - Laâyoune
Marrakech - Meknès - Nador - Ouarzazate - Oujda - Rabat - Safi - Tanger - Taroudant - Tetouan



Ateliers

ATELIER 1

Financement TIC

Mme Latifa Echihabi – Directeur Général ANPME
 Mr Mohammed Belmahjoub - Conseiller de Mr le Ministre du Commerce et de l'Industrie
 Mr Dguig - Président APEBI
 Mr Trabelsi - Président Directeur Général CASANET
 Mr Hanouf – Directeur Général MEDZ – CDG
 Mr Issami - Expert en financement des grands projets, au sein de CDG Capital



Les débats ont débuté avec l'intervention de Mme Chihabi qui a rappelé les principales caractéristiques des programmes « Imtiaz » et « Moussanada ». 600 demandes d'adhésion au programme Moussanada ont été formulées cette année, ce qui montre que le programme connaît un certain succès auprès des entreprises mais l'engouement reste toutefois modeste par rapport au besoin des entreprises marocaines. Aussi la Directrice générale de l'ANPME n'hésite pas à exploiter tout les canaux de communication en particulier les associations professionnelles.

Mr Issami a pour sa part indiqué que pas moins

de 20 fonds sont spécialisés dans le financement de projet TIC, cumulant une dotation globale de 6 Milliards de dirhams. Le faible taux de satisfaction des demandes de financement s'explique d'après lui par deux facteurs, le premier est l'incapacité de beaucoup de candidat à clairement définir leur business plan et leurs domaines d'intervention, ce qui suscite de la réticence de la part des gestionnaires de fonds. Le deuxième facteur est l'inadaptation des tickets d'entrée minimum exigés par les fonds avec les demandes de financements qui varient entre 5 et 35 Millions de dirhams.

Interpellé sur le fonds de soutien à l'innovation, Mr Hanouf a expliqué qu'il était doté de 100 millions de dirhams dont 50 sont des garanties de la CCG. Pour lui, la problématique de l'innovation trouve son origine dans la nature du marché marocain, appelant au passage le secteur privé à donner plus de visibilité sur les projets TIC et à mettre en place un véritable « Small business act » afin de stimuler l'activité des entreprises locales.

Mme Moha a par la suite donné la parole à Mr Idrissi Kaitouni. Celui-ci a rappelé que l'APEBI a mis en place un think tank dédié à la stratégie Maroc numérique et que celui a récemment diffusé les résultats de ces travaux. Quatre axes ont été adoptés pour structurer la réflexion :

- L'accès aux marchés
- Le cadre légal et administratif
- La promotion du secteur
- L'accès aux financements et facteurs de compétitivité
- La gouvernance de la mise en œuvre

Monsieur Kaitouni n'a pas manqué d'appeler les intervenants à faire plus d'effort pour la promotion des outils de financement et à apporter plus de flexibilité au niveau des critères d'éligibilité afin de permettre à un maximum d'entreprises de profiter

des ces programmes.

Revenant sur le faible taux d'utilisation des programmes de financement, Mme Chihabi a insisté sur la résistance aux changements qui existe dans les entreprises marocaines. En effet des solutions SaaS pourtant connues pour leur flexibilité et leur fiabilité n'ont pas été retenues à cause de la difficulté qu'ont les entreprises à s'ouvrir à des solutions innovantes. Elle a par ailleurs constaté que le choix de la transparence faisait encore peur à beaucoup d'entreprises et constituait par là même un frein à leur développement.

RECOMMANDATIONS

Favoriser le développement des PME en instituant un small business act : réservation d'une part de l'achat public marocain au PME marocaines, imposer un « plan de sous traitance » quand le marché dépasse un certain montant.

- Baisser les tickets d'entrée minimum afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires au fonds de soutien.
- Donner de la visibilité aux entreprises qui opèrent dans les NTIC en organisant des rencontres privé – privé et public – privé to B afin de d'échanger sur les chantiers de réflexion lancés et les projets planifiés.
- Mettre en place un portail d'information dédié au financement des NTIC.
- Promouvoir et vulgariser les mécanismes de financement auprès des entreprises NTIC.
- Encourager les entreprises locales à utiliser l'expertise des cabinets d'études locaux afin de mieux monter leurs dossiers de candidature pour bénéficier des programmes de soutien.
- Encourager les entreprises à opter pour des solutions de location de services au lieu d'investir lourdement dans le software.

ATELIER 2

Développement du commerce électronique

Mme Mounia Boussetta – Secrétaire d'état au Ministère du Commerce et de l'Industrie
 Mr Mohamed Said Tahiri - Directeur Général FNT
 Mr Ismail Bellali - Directeur Général Adjoint CMI
 Mme Samira Gourroum - Directeur Business Développement MTC
 Mr Soufiane Idrissi Kaitouni - Directeur Général APEBI
 Mr Fouad Zaidi – Directeur Développement et planification Poste Maroc



Mme Farida Moha a commencé par rappeler que l'E-commerce au Maroc a généré un chiffre d'affaire de 120 Millions de DH durant le premier semestre de cette année. Par ailleurs, pas moins de 200 millions de DH ont fait l'objet d'un paiement électronique via internet. Ce qui montre l'importance de généraliser l'emploi des cartes bancaires en particulier pour le paiement.

Mme Guourroume, dans son intervention a rappelé que le tourisme représentait un formidable levier pour booster le commerce électronique à condition de promouvoir les sites à vocation touristiques et développer leur contenu. Elle a par ailleurs regretté l'absence de leaders dans ce secteur qui le tireraient vers le haut et amèneraient les consommateurs à changer d'habitudes.

La comparaison avec la France est d'ailleurs édifiante. L'adoption par les grandes chaînes de distribution du commerce électronique a définitivement ancré le phénomène dans les mœurs. L'efficacité des procédures pour la création des sites a aussi été identifiée comme un frein au développement du commerce électronique. Il est plus que nécessaire de réviser ces dernières afin de baisser le délai de création d'un site E-commerce au Maroc (actuellement 2ans) à des proportions acceptables.

Le thème des ressources humaines est revenu plus d'une fois au cœur des discussions, en effet Mr Trabelsi a indiqué que les entreprises d'E-commerce gagneraient beaucoup à s'adjoindre des compétences en marketing. Un manque important est par ailleurs signalé par rapport aux compétences capables d'administrer les sites commerçants.

La promotion des sites marocains reste d'après les intervenants très faible. Mr Trabelsi a annoncé à cette occasion sa disposition à promouvoir les sites marchands marocains à travers le fameux portail « Ménara ».

Sur le plan juridique, Mme Boucetta n'a pas manqué de rappeler qu'il était primordial de garantir les droits des consommateurs afin de pérenniser le développement du E-commerce déclarant que la nouvelle loi sur la protection du consommateur abordait de manière adaptée les transactions électroniques.

La question de la confiance numérique a été évoquée. Elle permettra aux différents intervenants, sociétés ou personnes physiques, d'interagir en toute sécurité et authenticité. Une telle confiance pourra également ramener les entreprises à s'orienter de plus en plus vers l'outsourcing des ressources informatiques par l'utilisation des nouveaux modes d'exploitation comme le SaaS (Software as a Service) pour un gain accru en économie d'échelle et de amélioration continue de la qualité.

RECOMMANDATIONS

- Promouvoir les sites marocains à vocation touristiques.
- Encourager les entreprises à développer leurs sites marchands en mettant à leurs dispositions des solutions standards à bas coûts ou des sites marchands en location.
- Mettre en place des incitations fiscales aux profits des entreprises qui réalisent leurs sites marchands.
- Mettre en place des filières de formations spécifiques au E-commerce.
- Développer des cartes de paiement dédiées au règlement d'achats par Internet.



Le courrier hybride, La solution intégrée de gestion du courrier



Poste Maroc repousse les limites de l'édition et vous offre aujourd'hui une solution intégrale de gestion intelligente, performante et parfaitement sécurisée de votre courrier professionnel : Le Courrier Hybride. Grâce au Courrier Hybride, Poste Maroc centralise toutes les étapes de développement, production, gestion, distribution et retour d'information du courrier professionnel, permettant ainsi à nos clients l'optimisation du temps et la réduction des coûts. De plus via un traitement électronique entièrement automatisé, la confidentialité de vos données est garantie.

Le courrier est notre métier, confiez-nous sa gestion.



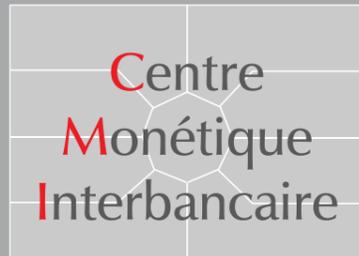
Le contact qui vous facilite la vie

www.poste.ma

N° Direct 080200 60 60



Convention



CONVENTION ENTRE L'AIEM, Maroc Telecommerce et le Centre Monétique Interbancaire

“ L'Association des Ingénieurs de l'Ecole Mohammadia a l'honneur de vous annoncer, que, suite à cette convention, le paiement des cotisations annuelles des membres de l'association peut dorénavant être réalisé par carte bancaire par le biais d'un système sécurisé, directement via l'adresse :

<http://shopping.maroctelecommerce.com/prod/aiem/paiement.asp?cot=1>

Cotisation annuelle normale (500 DH)

<http://shopping.maroctelecommerce.com/prod/aiem/paiement.asp?cot=2>

Cotisation annuelle de soutien (1000 DH) ”





IB Maroc (Maroc)

STS
Casablanca
Lotissement La Colline Lot N°11
Sidi Maarouf – Casablanca
Tél. : +212 5 22 43 63 63
Fax : +212 5 22 43 63 64/65

Agence Rabat

BSI

1, Angle rue El Boustane
et av. El Mehdi Ben Barka- Rabat
Tél. : +212 5 37 75 99 46
Fax : +212 5 37 75 15 67

Blue System (Emirats Arabes Unis)

Al Thuraya Tower 2 Building
Office N° 1106, Dubai Inter
City, Emirates Arabes Unis
Tél. : +971 43 69 75 62
Fax : +971 43 69 75 61

Seritelec (Algérie)

6, rue du Maine, Hydra 16405 Alger
Tél. : +212 0 21 60 01 18
Fax : +212 0 21 60 01 31

IB Sénégal (Sénégal)

65, rue Félix Faure - BP 21137
Dakar. Ponty
Tél. : +221 33 842 58 68
Fax : +221 33 842 71 40

IB Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)

Abidjan - Cocody 2 Plateaux 30
Bd des Martyrs BP 707
Tél. : +225 22 41 97 20
Fax : +225 22 41 97 30

IB Libya (Libye)

Hay Al Andalus, Jamaa Laaroussi
Street, Tripoli - Libya
Tél. : +218 21 478 20 13
Fax : +218 21 476 20 14



ib maroc

www.ib-maroc.com



Présence

COMITÉ D'ORGANISATION

Adnan OUZZANI
Fadil RHOULAM
Mohamed SMOUNI
Driss MELHAOUI
Hassan AYADI
Abdelouahed JAMBARI
Rachid ELHABI
Mounir TRIFESS

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Fouad ZAIDI
Mohammed BELMAJDOUB
Mohammed HASSI RAHOU
Abderrahim DAHBI
Belhaj EL GRAINI

INTÉRVENANTS

BELLALI Ismail
BELMAJDOUB Mohamed
BOUCETTA Mounia
BRUN Jerome
CHAMI Ahmed Reda
DGUIG Abdallah
ECHIHABI Latifa
EL MOUNTASSIR BILLAH Azdine
GOURROUM Samira
HANOUF Abderrafie
HORANI Mohamed
IDRISSI KAITOUNI Soufiane
ISSAMI Abdessamad
KHLIE Mohamed Rabie
MOHA Farida
TAHIRI Mohamed Said
TANTAOUI Omar
TRABELSI Amine
ZAIDI Fouad

PARTICIPANTS**A**

ABDELMOUTALEB MOHAMED
ABOU EL BAL RACHID
ABOUTARIK Abdellah
ABOUYOUB Rachid

ADIMI BOUCHAIB
AFANGA Sanaa
AGOUDAL Redouane
AGUADO Jorge
AGURICH Hassan
Ahmed Hanane
AILANE Brahim
AISSAOUI NAOUAL
AIT SEDDIK Moulay ali
AITBASLAM Hicham

AJJI Tayeb
AKDI Bahaeddine
AKDI MAHMOUD
AKHERAZ Hamid
ALAMI IDRISSE AHMED
ALAMI Anas
ALAMI Youness
ALAOUI Aziz
AMHIL Abderrahim
AMINE Younes
AMJOUR hicham
AMRI Anas
ANWAR FOUAD
AOUAD Zhor
AOULI Mohammed Amine
AREZQI Rachid
ARHZAF IBRAHIM
AYADI Mohamed
AYATTI Nabila
AZHAR MOHAMED
AZIZBI SALMA
AZOUINI Narjis
AZRI ADIL

B

BACHIRAT Riahi
BACHIRI MOHAMMED
BAI HAMID
BARDACH Mostafa
BARHOUMY Bouchaib
BASSOURI Nadia
BASTOS Med
BEKKAOUI Hassan
BEKRI AMEUR
BELAYACHI MOSTAFA
BELBALY Ahmed

Belmahjoub Mohammed
BELKEBIR Rokia
BEN BRAHIM Ahmed Ikkal
BEN HADDOU MOHAMMED
BEN MESSAOUD Driss
BENABDELLAH iBTISSAM
BENAHMED HATIM
BENAHMED Mohammed
BENALI Lemnouar
BENALI Mostafa
BENALLA Jamel
BENAMAR Ahmed
BENBOUBKER Mohamed
BENCHEQROUNE Abderrahmane
BENDIAR ABDELGHANI
BENELHOSNI Fatimazahra
BENHAMOU ISSAM
BENJAMAA Tarik
BENJELLOUN Adil
BENJELLOUN khalid
BENJELLOUN TOUIMI Amin
BENJLIL Zahra
BENKAMOUN Abdou
BENKHALIFA Mohammed Ali
BENKIRANE MOHAMED BENNANI
Zouhair
BENNIS Boubker
BENNOURI SALIM
BENSAIB Said
BENOUKHANCHOUCHE Lhoussayne
BENRBIA Ahmed
BENTAIH Said
BENTALEB ABDELILLAH
BENZEKRI Taoufik
BERRADA Kanza
BERRADA Younes
BERRAK FATIMAZAHRAE
BERRAK Meryem
BOUCHAFNJ Abdellah
BOUCHFAR Zakaria
BOUCHIKHI Sara
BOUDI ALI
BOUHAJA Hafida
BOUIMADAGHENE Nacer
BOUJBIRI aniss

BOUKHARI Rachid
BOUSSETA MOUNA
BOUZAABOUN Mohamed
BOUZEKRI Hicham
BOUZEKRI hicham
BOUZHER Hatim
BOUZIDA Oussama

C

CHABLOU AZIZ
CHADER Rachid
CHADIB Yassine
CHAFAI NAWFAL
CHAFIQ mourad
CHAHI Abdelilah
CHAHID OMAR
CHAOUI Hassan
CHAOUI Khalid
CHAOUI Nabil
CHARAF EDDINE Abderrahman
CHARLIER Jean-Marc
CHATTI mohamed
CHENNOUF Karim eddine
CHERKAOUI Yassine
CHERRADI Khalid
CHIHABI Latifa
CHIKHAOUI Youssef
CHOURAICHI Issam
CHRAIBI FAYCAL

D

DAHANE ALAMI
DHIMNI Mohammed
DIB Noureddine
DRIOWYA Mounir

E

EL AKEL Abdellah
EL ALAMI Sabir
EL ALAOUI Adam
EL ALAOUI Mohamed
EL AMRANI EL IDRISSE Najiba
EL ASSAD Khaddouj
EL ASSAD KHADIJA
EL GARRAB Bachir
EL GOUCHI Mohamed
EL HANCHI Samia

EL HANNANI mohamed
EL KARIBI YASSINE
EL KHLIFI MOHAMED ABDELWADOUD
EL MAATOUK Adil Mohamed
EL MAHFOUDI El houssine
EL OURAOUI Siham
EL RHASSIR Abdelouahed
ELAMRANI SAID
ELGHRARI KACEM
ELIBRAHIMI Abdeslam
ELKIRD Hayat
ELMAATOUK ADIL MOHAMED
ELMAHFOUDI ELHOUSSEINE
ELMAHMOUDI Hamid
ELMAGHRAOUI Radouane
ELOURAOUI SIHAM
ELYAMANI Omar
EN-NAGIM Amine
ERRADI yacine
ERROUHLI Noureddine
ES-SIRAJ Ismail
EZ ZAROUALI Aziz

F

FADILI Moe
FAHLAOUI OUAFAE
FAKIHANI Rachid
FATHI Mohammed

G

GOURROUM SAMIRA
GRAINI Mohammed
GUERGACHI ABDELKERIM
GUESSOUS Mohamed Amine

H

HADJ HAMOU ABDELATIF
HAJJI Mohammed El Harti
HAMDAOUI Mounia
HAMIDI ISMAIL
HAMZAOUI CHARAF
HANANE Ahmed
HANANE Fatima Zahra
HICHAM RAISS AZIZ
HJIEJ Sadik
HJIYEJ Sadik
HLIMI SAID

HMIDOUCH Abdelkamel
HMINA MARIA
HOUSNI Younes
HRIZI HICHAM
HUET Daniel-Henri
IDRISSI RAJI kacem

I

IGLI Charaf Eddine
IGLI hassan
IRAQUI HOUSSEINI ABDOUH
ISLAH Leila
ISMAILI mustapha
IZELMADEN MOHAMED

J

JEBBAR hamid
jebli mohamed
JEMAL Fouzia
JHARNI Khalil

K

KADMIRI SALAHEDDINE
KAF Amine
KENFAOUI ABDELOUAHED
KHAMAL Samid
KHAASSOUMI MOHAMED
KIDOU MOHAMED

L

LAGHMAM Mohamed Amine
LAHLOU Abderrahman
LAHLOU KASSI MOHAMMED
LAHMAR LAMIAE
LAMNAOUEUR Khadija
LAMRANI safia
LAMTIBBOU Alaa
LARHMAM MOHAMED AMINE
LAZAAR Abdelfatah
lambirik slama
LHA ZAKARIA
LIH ABDERRAHIM
LOTFI YOUSSEF
LOUDYI Dalila
LOUKILI Amine
LOUNIRI My ABDELLAH
LOURCHIT Abdellah

LOUTFI Mohamed

M

MAAYOUCHI Anass
 MAZOUZI MUSTAPHA
 MAHASSINI AYOUB
 Mahdioui Mohamed
 MAHDIOUI Mohamed
 MAJABEL N'dour
 MAMMAR Ismail
 mammar ismail
 MANSY HICHAM
 MARRAKCHI Mohammed
 MATAICH SAID
 MELHAOUI AHMED
 MELHAOUI Hicham
 MESRAR Mariam
 MESSAOUDI Brahim
 MOA FADILI
 MORAHHIB Rizlan
 MOUHIB Mohammed
 MOUNJID HICHAM
 MOUSSAOUI AHMED
 MOUSSAOUI Ahmed

N

NAAIM Ismail
 NACER Abdeaziz
 NASSIRI safae
 NHAILA Maria
 NOUARA Houda

O

OTMANI Hamid
 OUALI Mohamed
 OUALAL LHOUSSEINE
 OUBRAHIM Mohammed
 OUDGHIRI Said
 OUGRI Rachid
 OUMLAZ Zahira
 OUTITI Ismail
 outiti ismail
 OUZAA Adil
 OUZROU FAYCAL

Q

QAMMOUS Yassine

R

RACHIDI ALAOUI ABDELLAH
 RAHMANI M'hamed
 Rahmani Mohamed samir
 RAOUIATI Farid
 RHALLOUSSI Mohammed
 RHARRASSE Zineb
 RMAIDY Abdellah

S

SADKI Youness
 SAIHI RACHID
 SALHI Mohammed
 salhi mohammed
 SAYEH SAMI
 sebban abdelmohcine
 sebban sana
 SELLAMI Badr
 SENHAJI RHAZI Mouhcine
 SERROUKH abdellatif
 SIDELKHEIR Abdelwahed
 SIF AHMED
 skalli ibrahim
 SKITI JAMAL
 SLAOUI Imane
 snoussi youness
 SOUISSI Ahmed
 Soulaymani Fayssal
 SQUALLI Brahim
 SULAIMANI Mohamed
 SYKAK Meryem

T

TAFRENT Fouad
 TAHAOUI Oualid
 TAHIRI Mohamed
 TAHRI OMAR
 TAJDITI Imane
 TALHI ABDERRAZAK
 TEFAL SALAHEDDINE
 TIRGUIT Hafid
 TOUIL ADIL
 TOUZANI MOHAMMED
 TRIFESS Nabil

Y

YEMMAS NOUREDDINE

YOUSFI Abderrafie

YOUSFI Khalid

Z

ZAID Mostafa
 ZAKARIYA MOUYI-EDDINE
 ZOUHIR MAROUANE
 ZOULGAMI Brahim
 ZRIOUEL WAFAA

PRESSE

ANNOUB BACHIR
 ARIKA Hamid
 AZMI
 BARAKAT YOUNESS
 BENJOUIDA EL MUSTAPHA
 BENLHOR Amina
 BOULENDA Nezha
 BOUZOUZA MUSTAPHA
 choukrallah zakaria
 DADES Hamid
 El Mustapha BENJOUIDA
 FAQUIHI FaiĀsal
 Fouad ANWAR
 GHALLALI Mohamed
 IDRISSE Mohsine
 KANFAOUI
 KHALIFA ABDELHAK
 LAKHAIL Abderrahim
 MAFTOUH Nawan
 MARTIN Anne Sophie
 Mme HALIMI
 Mme IDRISSE
 Mr GHALLALI
 Nouioui hayat
 NOUIOUIRA Hayat
 QADDIOUI Wassila
 ZIDI Boujemaa

FAST SERVICES

EL FASSI Zakaria
 EL HADI Amina
 EL HANCHI Abdelaadim
 MJAODOU Youness
 QAFAS Brahim

**AMANA TRANSPORT ET LOGISTICS**

Nous prenons en main toutes vos opérations

Amana Transport et Logistics garantit l'expédition de vos marchandises en lots groupés ou camions dédiés (3,5 T, 8 T, 14 T, 19 T) dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité.

Avec **Amana Transport et Logistics**, vos opérations sont gérées par des équipes professionnelles, moyennant un parc logistique moderne et étoffé ainsi que des procédés opérationnels répondant aux normes de sécurité internationales.

Amana Transport et Logistics vous assure aussi des délais de livraison garantis et un suivi performant de toutes vos opérations par un interlocuteur unique.



Nos plus vifs remerciements aux sponsors de cet événement :

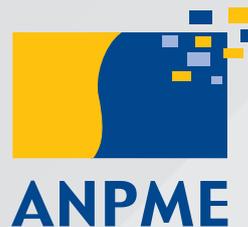
SPONSORS PLATINUM



indra



SPONSORS GOLD



OMNIDATA™



MUNISYS

argaze we do

NOKIA
Connecting People



MICRODATA
CONSEIL - INFRASTRUCTURES - INTEGRATION DE SERVICES

Microsoft®

PARTENAIRE MEDIA

Menara.ma